

# RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ENSEMBLE DES ENTITÉS DE SMART BELGIQUE SUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2025

Le présent rapport est présenté à l'approbation des sociétaires réunies en assemblée générale le 23 juin 2026 à 10h00. Il vise à une information spécifique à la société SmartCoop. Il est toutefois rappelé que SmartCoop est intégrée au sein du groupe Smart Belgique, le/la lecteur/ice est invité/e à prendre connaissance du rapport d'activité qui lui permettra de se familiariser avec l'ensemble des activités du groupe en 2025

(Cf. Rapport d'activité 2025 sur [www.smartbe.be](http://www.smartbe.be)).

## Exposé de l'activité de la société

L'activité de l'ensemble du groupe Smart en Belgique est détaillée dans le rapport d'activités qui a été mis à disposition des sociétaires. La société SmartCoop occupe une place primordiale dans le pilotage de ce groupe. Ainsi en 2025 elle a eu pour principale activité le pilotage de l'ensemble des activités économiques, portées par les entités de production du groupe que sont Productions Associées et Formateurs Associés, les actions de lobbying et de communication, l'animation de la vie coopérative, la rédaction et la mise en œuvre de sa stratégie, le développement et la mise en œuvre des services du groupe à l'attention de ses sociétaires.

## Exposé des données économiques et financières

Les données économiques et financières consolidées pour l'ensemble du groupe sont disponibles au sein du rapport d'activités 2025, commentées et mises en perspectives pour 2026.

Sur base des paramètres et des informations disponibles, le groupe n'est confronté à aucun risque ou incertitude particulière.

## Les points clés du résultat 2025

Le résultat résulte de la comptabilisation des produits et des charges sur l'exercice comptable. Il recense ainsi tous les produits, c'est-à-dire les revenus générés par l'activité et toutes les charges à savoir les dépenses et coûts engagés.

- Le Chiffre d'affaires des titulaires des Unités de Production est relativement stable par rapport à l'exercice précédent +0,2% vs 2024;
- Le Résultat Net des Unités de Production montre un bénéfice de 374K€ résultant du comportement des titulaire des Unités de Production. Nous remarquons, en effet, cette année une tendance à consacrer plus de budget à la rémunération et moins au défraiement qu'en 2024 ;
- Malgré la sécurisation du modèle Smart en Belgique et le principe de prudence appliqués ces dernières années une réduction de valeur sur participations a été comptabilisée sur Smart Autriche pour 988K€ en 2025 ;
- D'autres éléments exceptionnels ont influencé le résultat du groupe en 2025. Des réductions de valeur sur créances ont été comptabilisées pour un total de 843K€ suite à la clôture d'un litige et à une situation de faillite. Enfin, l'arrêt de LaVallée (tiers-lieux situé à Molenbeek) a généré un coût exceptionnel de 629K€ ;
- Les charges de rémunérations structure sont en augmentation du fait principalement de l'augmentation du nombre de salarié-es (+8,1 en moyenne) et de l'indexation des salaires ;
- Le résultat courant avant impôts est un bénéfice d'exploitation de 425K€ témoignant de la performance de Smart en Belgique.
- La situation de Trésorerie reste confortable autour des 20,8M€.
- Le résultat net (après impôt) de Smart combinant les résultats des Unités de Production et du Pôle Support est une perte de 2.068M€ en 2025. Le résultat net est en diminution (-3,11M€) par rapport à l'exercice 2024 en raison essentiellement des éléments exceptionnels de l'exercice.

## Les points clés du bilan 2025

**Total du bilan 66.821.438 €**

### À l'actif du bilan

**Immobilisations incorporelles:** +0,6 M€ : valeur générée (Goodwill) suite à la fusion d'Ubik avec SmartCoop. Ubik est la société portant nos outils informatiques, désormais directement au sein de SmartCoop.

**Immobilisations corporelles:** -1,3 M€

- Investissement en matériel et équipement des titulaires des Unités de Production + 1,8M€
- amortissements de -3,1 M€ (structure -0,9 M€ et Unités de Production -2,6 M€)

**Immobilisations financières:** -650K€, en raison essentiellement de la fusion d'Ubik et des réductions de valeur enregistrées sur Smart Autriche, baisse en partie compensée par le classement en long terme de la créance vis-à-vis de Saint So Immo. Saint So Immo est la structure portant le projet du tiers lieux Bazaar St So à Lille.

**Créances à + d'1 an:** -0,2 M€ principalement expliqué la réduction de valeur prise sur le leasing LeGrow.Studio. Le Grow.Studio était une coopérative, née d'une unité de production de Smart, et active dans le conseil et l'accompagnement de nouveaux producteurs de contenus audiovisuels dans la conception et la réalisation d'émissions et de captations multi-caméras, pour le direct et la VOD.

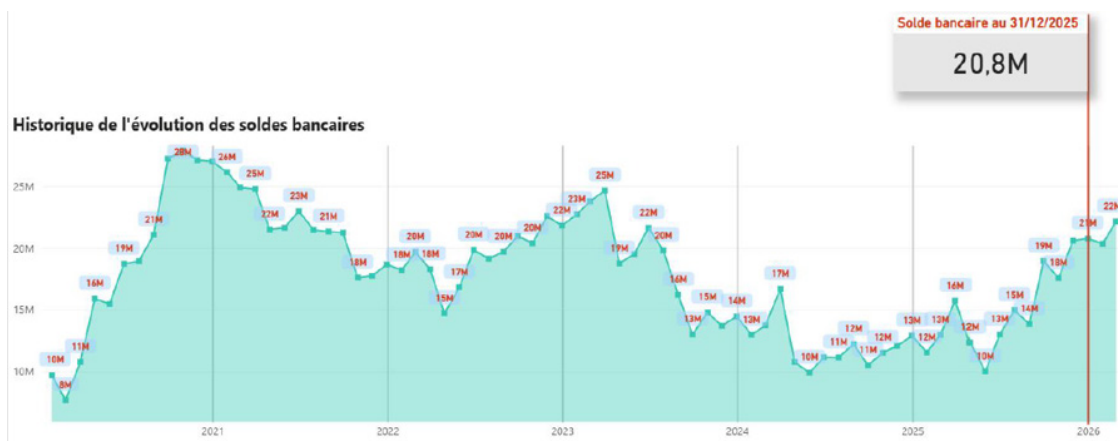
**Créances à 1 an au +:** -3.5 M€

- Créances commerciales: -1.1M€  
lié à la saisonnalité du chiffre d'affaires et des encaissements
- Autres créances: -2.4 M€;

**Placements de trésorerie** - 2,0 M€ en raison de l'échéance du placement en bon d'état ;

**Valeurs disponibles:** +2.8 M€ vs.2024 suite à la fin des placements ci-dessus.

**Comptes de régularisation:** S'y retrouvent principalement les primes (avances) accidents du travail facturées fin 2025 pour le quadrimestre 1-2026 et autres assurances.



## Au passif du bilan

### Capital: +0,5M€

- Parts coopératives en hausse de 0,5 M€ (en ligne avec les années précédentes)

### Réserves: sont impactées par le Fusion d'Ubik avec SmartCoop en 2025

- Rappel: Accord SPF en 2022 produit acquis aux activités non taxé transféré en réserves immunisées. Le produit acquis aux activités est le montant permettant la continuité des activités d'une année sur l'année suivante, il permet notamment de réaliser les premières rémunérations de l'année.

### Bénéfice reporté: affectation des résultats nets (-2.1 M€)

### Provisions (-0,1 M€)

- Reprise des provisions sociales

### Dettes à + d'un an: -0,1 M€

- Reclassification emprunt pour les travaux de toitures dans nos locaux de Saint-Gilles à court terme (-d'un an)

### Dettes à - d'un an: -2,9 M€

- Dettes à +d'1 an échéant dans l'année: -1.2 M€ expliqué principalement par le remboursement Finance Brussels dans le cadre des prêts à 0% ;
- Dettes commerciales: -2.2 M€, expliqué essentiellement par une diminution importante de la provision concernant les factures à recevoir ;
- Dettes fiscales, salariales, sociales: -1 M€ essentiellement expliqué l'augmentation du compte courant TVA ainsi que de la provision ISOC pour les dépenses non admises sur frais kilométriques.